

NOM DE L'ETABLISSEMENT : **COLLEGE GEORGES-CHAUMETON**

ADRESSE : 9bis avenue des Pyrénées  
31240 L'UNION

N° D'IDENTIFICATION : 0311094W

Année scolaire : 2019-2020

n° de séance 3

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Du Jeudi 28 novembre 2019**

**à 17 h30**

1. Désignation secrétaire de séance
2. Approbation du PV de la séance du 07/11/2019
3. Ordre du jour
4. Budget 2020
5. Contrats
6. DBM information
7. Autorisation de recrutement des personnels de droit public
8. Questions diverses

**EMARGEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
Séance du jeudi 28 Novembre 2019

FONCTION	TITULAIRES	Pr	Ex Ab	Remplacé(e) par	SIGNATURE
CHEF D'ETABLISSEMENT	ZABUKOVEC Annie	X			
PRINCIPAL ADJOINT	MOURGUES Erik	X			
GESTIONNAIRE	ARFI Patrick	X			
CONSEILLER PRINCIPAL D'EDUCATION	LARROQUE Catherine	X			
REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES : - DEPARTEMENT - COMMUNE	VEZIAN Marie-Dominique		X		M. S. Vepia
	MIRASSOU Jean-Jacques		X		
	GODEAS Isabelle		X		
	FEULLERAT Joel		X		
PERSONNALITES QUALIFIEES	BOURDEL Jean-Pierre		X		
	RIGAUD Michel		X		
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET D'EDUCATION	ROLAND Anne-Elisabeth	X			
	SCHWARTZ Jean-Christophe	X			
	PICARD Marion	X			
	SARRADET Stéphanie	X			
	BOUVAL-BERTIN Prisca	X			
	GENDREU Aicha	X			
	FICOT Virginie	X			
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS, SOCIAUX ET DE SANTE	BONNAY Martine	X			
	LACHURIE Nicole	X			
	PEYROUZET Michel	X			
REPRESENTANTS ELUS DES PARENTS D'ELEVES	RUFFIER Fabrice		X	Terront Stéphanie	
	CHAUVET Anne	X			
	BUGARIN Florian		X	Pignat Bismelle Stéphanie	
	PINET Martine		X		
	HENRY Chrystelle	X			
	DELRIEU Stéphane		X	Perron Veronique	
	ROUQUET Gilbert	X			
REPRESENTANTS ELUS DES ELEVES	PINI Julien		X		
	FIGEN Agathe				
	GOMEZ-JAVIER Fahro				
TOTAL DES MEMBRES					30

**- Le quorum étant atteint à 17h35, 21 membres présents  
Madame la Principale ouvre le CA.**

**1 – Désignation du secrétaire de séance : M. Mourgues, principal adjoint  
Vote à l'unanimité : 21 pour**

**2 – Approbation du procès verbal de la séance du 07 novembre 2019.**

Point 6 IMP : Les professeurs proposent de remplacer « l'E3d reste une priorité pour le collège » par « L'E3d n'a pas d'IMP cette année mais reste une priorité pour le collège ».  
La liste des IMP n'a pas été transmise avec le PV ; Il s'agit d'un oubli du secrétariat. Elle sera transmise avec le PV de ce CA.

**Pour : 21  
Contre : 0  
Abstention : 0**

**Le Conseil d'Administration approuve le procès verbal du 7 novembre 2019 avec les correctifs apportés.**

**3 - Approbation de l'ordre du jour :**

**Arrivée de Mme Chauvet à 17h43 : 22 votants**

M.Arfi indique qu'il n'y aura pas de point 6 DBM information  
Trois questions diverses sont présentées par les enseignants

**Pour : 22  
Contre : 0  
Abstention : 0**

**4 – Budget prévisionnel 2020 :**

Le montant de la dotation générale de fonctionnement (DGF) pour le budget 2020 s'élève à 126.441€. Un prélèvement de 27.350 € sur le fonds de roulement permet de réaliser l'équilibre budgétaire.

Les orientations principales pour ce budget prévisionnel restent l'ouverture culturelle et la citoyenneté. Les aspects de sécurité des personnes (incendie, mise en sûreté et sécurité au travail) restent une priorité. Une meilleure connaissance de la viabilisation permet le redéploiement d'une partie de la DGF du service ALO vers le service AP.

Les membres du CA approuvent à l'unanimité le projet de budget pour l'exercice 2020.

**Pour : 22  
Contre : 0  
Abstention : 0**

**5 – Contrats :**

Le CA approuve à l'unanimité les deux contrats suivants :

- Prestation de services pour la réalisation des opérations de rémunérations de tous les contrats employés par le collège par l'établissement mutualisateur, le lycée Déodat de Severac à Toulouse.
- maintenance durant 3 ans des portes et portails automatiques par l'entreprise SAS.

**Pour : 22  
Contre : 0  
Abstention : 0**

**6- Autorisation de recrutement des personnels de droit public**

Le CA approuve à l'unanimité l'acte autorisant le chef d'établissement à procéder au recrutement des personnels de droit public AED

**Pour : 22  
Contre : 0  
Abstention : 0**

## **7- questions diverses proposées par les enseignants:**

- 7-1 A l'intention du CD31: nous souhaiterions savoir où en est notre demande de rendez-vous formulée le 15 octobre.
- 7-2 Question ouverte au sujet des AESH: Nous nous interrogeons pour savoir si leur rémunération va augmenter proportionnellement à l'accroissement des missions qui leur incombent quotidiennement.
- 7-3 Nous aimerions bénéficier d'un second photocopieur en salle des professeurs.

### **Réponses :**

7-1 Mme Vezian propose une date aux professeurs, qui ne convient pas car beaucoup sont mobilisés par les conseils de classe ou les réunions parents.

La date reste à confirmer, les professeurs doivent faire une proposition.

L'apeiu évoque la réponse du CD qui fixe à 32 divisions hors Segpa, la capacité du collège. Ce chiffre semble excessif aux membres du CA.

M.Arfi déclare que la commission de sécurité a évoqué 860 élèves comme capacité maximale.

Parents et enseignants s'inquiètent des conditions de fonctionnement au collège et des aménagements nécessaires.

Mme Zabukovec informe le CA de la visite de Madame Vezian et Monsieur Mirassou conseillers départementaux, de Mme De Malvinsky, adjointe à la direction générale, chargée de l'éducation et du patrimoine, de Mme Kronenberger, directrice de l'éducation, de monsieur Gay, service prospective et scolarisation.

Il est prévu des aménagements au service de restauration et des équipements supplémentaires dans les salles de classe. Des aides financières seront octroyées si nécessaire.

Un parent demande si l'on pourra construire une salle de permanence supplémentaire.

Mme Zabukovec déclare que les effectifs prévisionnels pour la rentrée prochaine seront supérieurs d'environ 50 élèves en plus. Selon ses estimations les effectifs seraient de 729 élèves y compris SEGPA et ULIS. La rentrée devrait se réaliser sans problème majeur.

Des aménagements seront à mettre en œuvre pour fluidifier les passages au service de restauration et les EDT. Ces points seront évoqués en conseil pédagogique lorsque les effectifs réels seront connus en juin 2020.

- 7-2 AESH : La principale déclare qu'il n'est pas dans ses attributions ni celles du CA de fixer la rémunération des AESH.

L'emploi des AESH est en augmentation dans un contexte de structuration de l'école inclusive. Le collège bénéficie d'un dispositif PIAL (pôle d'accueil inclusif localisé) avec un coordinateur, Mme Villamana. Il n'y a pas d'accroissement des missions mais une définition plus précise du statut et missions d'accompagnement. Les AESH sont embauchés par le rectorat sur un contrat de 41 semaines et ont un EDT calé sur 36 semaines. Le delta des heures est dévolu à des rencontres avec les parents en présence du professeur principal, à la participation aux conseils de classe, à des réunions de concertation et travaux d'aide divers pour les élèves. Les horaires hebdomadaires sont variables.

Cette précision sur les horaires et missions permet de gommer une hétérogénéité de situations entre établissements. Mme Zabukovec affirme qu'elle souhaite que les AESH prennent leur place dans la communauté éducative, dans l'intérêt des élèves accompagnés.

7- 3 : Photocopieur : Une demande de mise à disposition de photocopieur supplémentaire est formulée par le collège enseignant. Le gestionnaire communique le cout global de fonctionnement pour l'année 2018 de l'actuel photocopieur installé en salle des professeurs soit près de 4001 €. Cette charge inclus la location (2716 €) et le cout copies (1285 €). Il s'avère que la demande est principalement motivée par l'engorgement résultant des pics d'utilisation de la machine (matin avant 1<sup>ère</sup> de cours notamment) et de pannes. Le gestionnaire annonce que de nouvelles machines seront déployées dans le cadre du nouveau contrat qui sera présenté lors du prochain conseil d'administration. Il n'est donc pas cohérent actuellement de donner une suite favorable à l'installation d'un second photocopieur en salle des professeurs.

7-4 A la demande d'un enseignant sur l'activité piscine et la maîtrise du programme savoir nager, il est annoncé que le collège étudiera la possibilité de proposer en fin d'année scolaire des séances de rattrapage pour le niveau 4ème en liaison également avec le calendrier des travaux de reconstruction de la piscine municipale.

**Les débats étant clos, fin du CA à 20h02.**

**La présidente : A.Zabukovec**



**Le secrétaire de séance : E. MOURGUES**

